



CR du Conseil de quartier : Avenir

Le lundi 4 décembre 2023 à 19h30, école Paul Langevin

Présent.es pour la municipalité : Lionel BENHAROUS, le Maire, Christophe PAQUIS, Maire-adjoint en charge de l'espace public, Guillaume LAFEUILLE, Marie-adjoint en charge de la tranquillité publique et de la vie économique et commerciale, Arnold BAC, Conseiller municipal délégué au personnel communal.

Introduction de M. le Maire

Plusieurs aspects à prendre en compte dans l'aménagement de la Ville :

- Certains travaux s'imposent à la Ville, c'est notamment le cas des travaux réalisés par des concessionnaires publics (eau, gaz, etc) ;
- Certains travaux se réalisent grâce aux possibilités offertes par des partenaires qui financent la majeure partie des aménagements (ex : abords des gares de métro, la réfection de voies après le passage de la géothermie, le *Grand Chemin*)
- Enfin, certains travaux sont réalisés par la Ville pour s'adapter aux nouveaux enjeux : faire face au dérèglement climatique (favoriser les nouvelles mobilités, consommer une énergie plus « propre », végétaliser les espaces publics...) et moderniser le patrimoine communal etc.

Partie 1 : Aménagements dans le quartier

Travaux évoqués :

- En 2023 / 2024 :
 - o **L'aménagement autour du « pôle gare » de la Mairie des Lilas.** M. PAQUIS présente les travaux en cours de réalisation. Livrés début 2024, ils visent à requalifier et renaturer le centre-ville et favoriser l'intermodalité des transports en lien avec le nouveau schéma de circulation en cours de déploiement dans la ville (évolution de la desserte de bus sur le terre-plein central, amélioration de la pratique cyclable...)
 - o **Le réseau de la géothermie par UniGéo :** les travaux consistent à installer les canalisations qui assureront un circuit aller-retour de l'eau depuis la centrale vers les sous stations.
 - o **Le Grand chemin par Est ensemble :** le tronçon démonstrateur s'étendra du haut de la rue Paul Langevin à l'avenue Robert Schuman en passant par la place Pierre Brossolette. Les travaux débuteront début 2024 et auront pour objectifs l'amélioration de la pratique cyclable, la création d'espaces de détente et de pratique sportive en plein air, la végétalisation de l'espace public...
 - o **De nouveaux locaux pour l'Atelier de la typographie et de l'estampe :** ils se situeront dans la moitié inoccupée de la halle Jaurès et permettront le lancement des travaux d'aménagement des abords du parc Lucie Aubrac.



- En 2025 :
 - o **Requalification de la rue de Paris** : création d'une piste unidirectionnelle sécurisée entre l'avenue Georges Clémenceau et la rue du Coq français en direction de Paris, par le Département
- En cours de programmation :
 - o **Requalification de la rue Georges Clémenceau** : création d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Est.
- En 2025 et après :
 - o **Aménagement du Fort de Romainville**
Concernant le *Mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation* : accord conclu sur le prix de vente avec le Ministère des armées ; signature de la promesse de vente en cours ; restauration et préservation des graffitis de la Casemate 17 grâce au soutien de la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; création d'une association de préfiguration et de gestion du futur mémorial adoptée par le Conseil municipal du 6 décembre 2023.
Espaces ouverts au public : le Parc des remparts, la Place des arts et le Bois des Lilas ;
Equipements sportif et culturel : relocalisation du gymnase Jaurès et de la halle de tennis de table ; partenariats en cours pour les lieux culturels
Des « lieux de vie »

Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison à horizon 2028.

Temps de discussion :

→ **La géothermie :**

MM. le Maire et Paquis ont rappelé les jalons du projet, qui nécessite pour le déploiement des réseaux d'eau chaude et leur raccordement aux chaufferies des résidences.

→ **L'accès pompier à la résidence de l'Avenir :** les habitant.es ont saisi les élus sur des stationnements abusifs sur une voie d'accès aux pompiers aux abords de la résidence de l'Avenir. Les élus déplorent ces comportements inciviques mais rappellent que cette voie n'est pas située sur l'espace public mais propriété du bailleur.

→ **Les stationnements gênants aux abords du gymnase Ostermeyer et du Parc municipal des sports :** lors de l'activité des clubs occupants ces équipements, l'affluence de véhicules occasionne des stationnements gênants. Le Maire souscrit aux constats effectués par les riverain.es, et indique que des verbalisations ont lieu, notamment quand la situation nuit à la sécurité des piétons et des usagers.

Par ailleurs, depuis le lancement du chantier de géothermie sur le boulevard Jean Jaurès, des techniciens occupent une partie des stationnements pour y installer leur caravane, aggravant la situation.



→ **Propreté :**

- **Plusieurs questions sur le nouveau marché des ordures ménagères par Est Ensemble** : ce nouveau marché a pour objectif de réduire la quantité de déchets produits et surtout de mieux les valoriser via le recyclage (déchets alimentaires, cartons, etc). Quelques difficultés ont été recensées lors du lancement du nouveau marché. La Ville fait le lien avec les services d'Est Ensemble pour les corriger.
Une copropriété a alerté les élus sur une augmentation des charges liées à la sortie des bacs les nouveaux jours de collecte.

→ **Transports en commun :**

Les chantiers de voiries (rue Paul Doumer) ont engendré un arrêt de la circulation depuis juin 2023, du bus 129, causant de nombreux désagréments pour ses usagers. Si la situation devrait se rétablir dans les prochaines semaines, M. le Maire affirme sa vigilance pour une indispensable reprise immédiate du trafic dès lors que les conditions le permettront.

Le prochain Conseil de quartier aura lieu au printemps 2024
--

D'ici là, comment contacter mes élu.es ?

- **Permanence d'élus.es** à l'Hôtel de Ville tous les jeudis à 18h et dans un quartier un samedi fois par mois ;
- **Rencontres de proximité** avec les élu.es en pied d'immeubles ;
- **Facebook Live** du Maire avec questions/réponses.